



Du 26 au 28 novembre 2013, le PNUD et ses partenaires nationaux ont effectué une retraite conjointe de planification pour l'année 2014 à Antsirabe. Voici les projections envisagées :

Antsirabe, 28 novembre 2013 - Le rideau est tombé ce jeudi après-midi sur la retraite conjointe du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de ses partenaires nationaux pour la planification des programmes de 2014 tenue à Antsirabe. Après trois jours de réflexion et d'échanges sur les meilleurs moyens d'avoir un effet positif sur la lutte contre la pauvreté à Madagascar et sur le renforcement de capacités nationales et communautaires, les 140 participants à cette retraite se sont convenus des initiatives à entreprendre pour l'année 2014.

La promotion de la gouvernance, la réduction de la pauvreté, la valorisation et la protection de l'environnement, ainsi que la gestion de risques et des catastrophes qui constituent les domaines de compétence du PNUD ont été au centre des échanges des représentants des départements ministériels, des collectivités territoriales, du secteur privé et de la société civile. Dans un souci de complémentarité et de cohérence des programmes conduits par le système des nations Unie à Madagascar, les représentants du BIT, de UNFPA et de l'UNESCO ont été invités à prendre part à cette retraite du PNUD et de ses partenaires nationaux. Durant trois jours, les travaux ont porté sur des initiatives qui répondent aux priorités nationales et s'alignent sur les stratégies et plans sectoriels développés par les ministères techniques et visant à aider le pays à réaliser simultanément l'éradication de l'extrême pauvreté et la réduction significative des inégalités en utilisant l'approche du Développement Humain Durable. Les participants ont considéré la disponibilité des ressources, l'approche multipartenaire, les impacts réels des initiatives et la pérennisation des acquis dans leur choix des perspectives pour 2014. Déjà, les modalités de mise en œuvre des grands chantiers de la composante gouvernance, lutte contre la pauvreté et environnement ont été discutées en considérant au mieux l'appropriation

nationale des projets.

A la clôture de la retraite, la représentante résidente du PNUD, Mme Fatma Samoura a tenu à féliciter les participants sur la consistance et l'importance des travaux réalisés à Antsirabe et a souhaité la poursuite des synergies entre le PNUD et la contrepartie nationale afin d'enclencher des changements en profondeur dans la vie de la population.

Mme Sahondra Rambolanomenahosolo, Directeur de la Coopération extérieure auprès de la Vice Primature en charge de l'Economie et de l'Industrie, représentant le Secrétaire Général de l'institution a réitéré à la cérémonie de clôture de la retraite l'engagement des partenaires nationaux à travailler de concert avec le PNUD pour relever ensemble les défis de la bonne gouvernance et de la lutte contre la pauvreté. Elle a rappelé en particulier la disponibilité de la Vice primature en charge de l'Economie et de l'Industrie dans la coordination et le suivi des programmes de développement menés avec le PNUD.

Selon l'évolution du contexte socio-politique à Madagascar, les appuis du PNUD dans le domaine de la gouvernance porteront l'année prochaine notamment sur le renforcement des capacités des nouvelles institutions démocratiquement établies, la cohésion sociale et la réconciliation nationale, la promotion des droits humains, l'institutionnalisation de la décentralisation et l'amélioration des services de proximité, le renforcement de la participation citoyenne, la transparence et la redevabilité sociale ainsi que la coordination de la lutte contre le VIH-SIDA

En matière de lutte contre la pauvreté, les chantiers pour 2014 porteront sur la mise en œuvre de l'approche de développement communautaire intégré, la gestion des ressources en eau, la promotion du marché inclusif, l'appui aux structures intermédiaires de développement des activités du secteur privé, la promotion de la finance inclusive à Madagascar ainsi que l'accompagnement à la formulation et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale intérimaire de relance du développement et l'appui à la gestion des politiques de développement humain.

Pour la composante environnement, les enjeux considérés sont liés à la forte pression humaine sur l'environnement de ces derniers vingt ans face au doublement du nombre de la population et l'absence de politique et stratégie effectives pour promouvoir les énergies renouvelables. A ce titre, il est prévu en 2014 la création définitive de cinq nouvelles aires protégées, la capitalisation des initiatives de gestion durable des terres, l'auto-évaluation nationale des capacités en matière de protection de la biodiversité, la lutte contre la désertification et

l'adaptation au changement climatique, ainsi que la poursuite du renforcement des capacités nationales en matière de gestion et de réduction des risques et des catastrophes et l'appui à la coordination des activités des intervenants de la gestion des risques et des catastrophes.

PNUD MADAGASCAR – www.madagate.com